

## Peu d'immigrés en Bretagne mais toujours plus de Britanniques

**Avec 66 000 immigrés résidant sur son territoire, la Bretagne est la région de métropole où leur part est la plus faible. Au rythme de 7 % chaque année, la population immigrée a augmenté de plus de 50 % entre 1999 et 2005. Cette croissance est due pour moitié aux arrivées de ressortissants de pays européens, et plus particulièrement du Royaume-Uni.**

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2005, la Bretagne compte 66 000 immigrés au sein de la population des ménages, c'est-à-dire 3 millions d'habitants de la région résidant dans des logements ordinaires (hors collectivités, maisons de retraite, foyers de travailleurs, etc). La Bretagne est la région qui compte la plus faible part d'immigrés, juste après les régions

voisines de Basse-Normandie et des Pays de la Loire. La population immigrée représente 2,2 % de la population des ménages en Bretagne, contre 8 % au niveau national. Cette proportion a augmenté depuis 1999 (+ 0,7 point).

la métropole. Un immigré sur dix est un enfant de moins de quinze ans contre 1 sur 5 au niveau national.

### Presque la moitié des immigrés vient d'un pays européen

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, 30 500 personnes, soit 46 % des immigrés sont originaires d'un pays d'Europe, contre 40,5 % des immigrés résidant en France métropolitaine. Parmi elles, 83 % viennent d'un des pays de l'Union européenne à 15.

Parmi les pays d'Europe, le pays d'origine le plus représenté est le Royaume-Uni avec 16,6 % des immigrés de la région, soit près de 11 000 personnes alors qu'ils ne sont que 2,6 % en France métropolitaine. Les immigrés venant du Portugal sont relativement moins présents : 7,9 % des immigrés en Bretagne, contre 11,8 % en métropole.

Les natifs d'un pays d'Afrique représentent 28,9 % des immigrés (19 100 personnes). Cette part est nettement plus faible qu'au niveau national où la proportion est de 42 %.

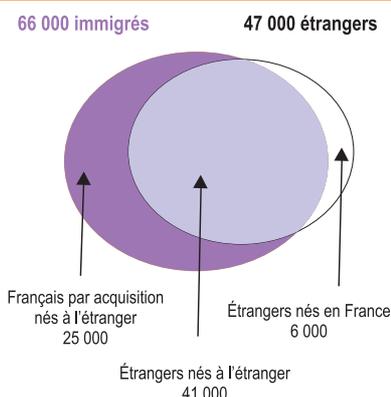
### Deux tiers d'étrangers nés à l'étranger parmi les immigrés

Parmi cette population immigrée (c'est-à-dire des personnes nées de nationalité étrangère à l'étranger), 25 000 ont acquis la nationalité française et 41 000 ont conservé une nationalité étrangère.

### Les trois quarts des immigrés ont entre 15 et 59 ans

C'est aux âges d'activité que la population immigrée est la plus présente. La part des 15-59 ans atteint 73 % dans la population immigrée en Bretagne contre seulement 59 % dans l'ensemble de la population des ménages. La part de cette tranche d'âge est comparable à celle observée dans l'ensemble de

Pour mieux comprendre



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Parmi les originaires du continent africain, 5 800 personnes sont nées au Maroc (8,8 % des immigrés).

La part des immigrés venus d'Asie est de 19 % (12 700 personnes). Sur le plan national, ils sont 14 %. Parmi ces immigrés, le tiers est né en Turquie.

### Une forte croissance due en grande partie aux arrivées du Royaume-Uni

Entre 1999 et 2005, le nombre des immigrés résidant en Bretagne a augmenté de plus de 50 %, soit 7 % en moyenne annuelle. Pour près de moitié, cette croissance est due à la progression des résidents originaires de pays d'Europe, dont 30 % du Royaume-Uni. La croissance annuelle de ces derniers atteint 16,9 % en rythme annuel sur la période (contre 9,3 % en France métropolitaine).

Entre 2000 et 2005, 18 000 immigrés sont venus s'installer en Bretagne, la moitié en provenance d'un pays européen, dont un tiers du Royaume-Uni, un quart d'Afrique (principalement du Maroc et d'Algérie) et 15 % d'Asie (Turquie, Chine).

Ces nouveaux arrivants sont en moyenne plus diplômés que l'ensemble des immigrés : 55 % ont au moins le baccalauréat, contre 45 % de la population immigrée résidant en Bretagne. En 1999, ils n'étaient que 40 % dans ce cas.

■ Valérie Duval

### Définitions

**Immigré** : personne résidant en France, née étrangère dans un pays étranger.

**Étranger** : personne résidant en France et n'ayant pas la nationalité française.

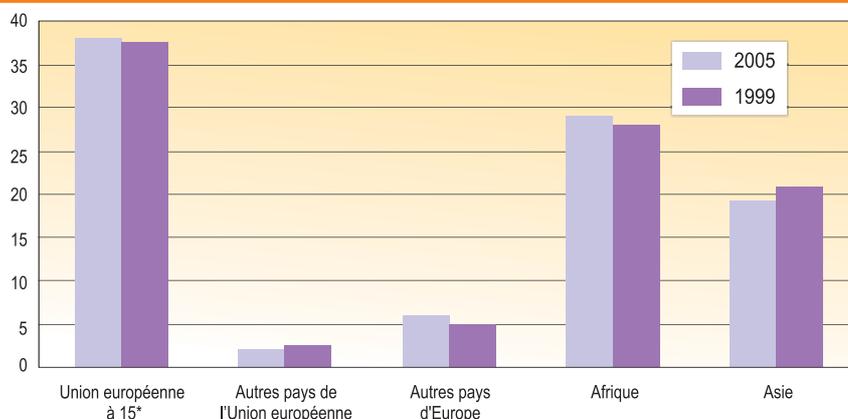
**Nouveaux arrivants** : Il s'agit des personnes qui résidaient à l'étranger 5 ans auparavant, en excluant les immigrés qui résidaient dans une autre région française. Le pays de résidence 5 ans auparavant peut tout à fait différer du pays de naissance : c'est la répartition par pays de naissance qui est étudiée ici.

### Structure par âge des immigrés et de l'ensemble de la population bretonne en 2005 (en %)



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

### Part des immigrés en Bretagne selon le lieu de naissance (en %)



Source : Insee, recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

\*Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède

### Évolution du nombre d'immigrés en Bretagne par pays de naissance (effectifs supérieurs à 4000)

	2005	1999	Évolution annuelle (en %)
Royaume-Uni	10 964	4 301	16,9
Maroc	5 807	4 194	5,6
Portugal	5 205	4 282	3,3
Turquie	4 181	2 629	8,0

Source : Insee, recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

### Pour en savoir plus

- Atlas des immigrés en Bretagne / François-Xavier Dussud, Yves Le Roho, David Levy... [et al.]. - Rennes : Insee, 2004. - 41 p.
- Bretagne terre d'immigration / Angéline Etiemble, Pascale Petit-Sénéchal, Ronan Dantec... [et al.]. - Paris : Hommes et migrations, 2006. - 157 p.
- Etude sur l'impact socio-économique de l'arrivée des ressortissants britanniques en Côtes-d'Armor / Ludivine Martin. - Saint-Brieuc : CCI des Côtes-d'Armor, 2004. - 62 p.
- Bilan 1988-2006 des achats de biens immobiliers par les étrangers en Bretagne : synthèse. - Rennes : Cellule économique de Bretagne, 2007. - 2 p. Système en ligne.
- Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 : près de 5 millions d'immigrés à la mi-2004 / Catherine Borrel. - Dans : Insee première ; n° 1098 (2006, août). - 4 p.
- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- [www.ined.fr](http://www.ined.fr)
- [www.cellule-eco-bretagne.asso.fr](http://www.cellule-eco-bretagne.asso.fr)
- [www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/social/grands-dossiers/migrations-integration/migrations-integration-5945.html](http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/social/grands-dossiers/migrations-integration/migrations-integration-5945.html)